



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Mobilité

Investissement de 3,3 millions de francs pour prolonger le RER Vaud jusqu'à Grandson

Le développement du RER Vaud est une priorité pour permettre à toutes les régions du canton d'être reliées entre elles. La prochaine étape de son développement est son prolongement jusqu'à Grandson, à la fin de cette année. Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 3,3 millions de francs pour permettre la construction d'un nouveau quai pour le futur terminus.

Les trains du RER Vaud ont jusqu'à présent leurs terminus à Yverdon-les-Bains. Leur prolongement jusqu'à Grandson, commune de 3200 habitants, permettra de renforcer l'offre en transports publics performants dans la région du Nord-vaudois. Cette amélioration est soutenue par les Chambres fédérales. Elles ont accordé en septembre dernier une subvention de 2,1 millions de francs pour le réaménagement de la gare de Grandson dans le cadre de leur soutien à la deuxième génération des programmes d'agglomération. Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'accorder un crédit de 3,3 millions de francs pour l'octroi de prêts conditionnellement remboursables aux CFF, soit le solde de la participation cantonale au prolongement du RER. Le Canton avait déjà précédemment financé les études de ce projet devisé au total à 6,1 millions de francs.

Le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) souhaite un lancement rapide des travaux. Ceux-ci doivent durer environ cinq mois. Le nouveau quai doit être capable d'accueillir les trains lors du prochain changement d'horaires, le 13 décembre prochain. C'est à cette date qu'entre en service la nouvelle offre ferroviaire sur la ligne du Pied-du-Jura liée aux travaux de modernisation du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens. Les RER circuleront alors deux fois par heure jusqu'à Grandson. Cette dernière gare est actuellement desservie principalement par des bus, et seulement quatre fois par jour par des trains.

Cette amélioration du RER Vaud est une nouvelle étape de son développement. Le Conseil d'Etat planche sur les suivantes, notamment le doublement des relations à destination de Payerne et des liaisons directes vers la Vallée de Joux. L'introduction d'une fréquence à 15 minutes entre Cossonay et Cully à l'horizon 2020 figure également dans ce programme.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 5 mars 2015

**Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01;
Vincent Krayenbühl, délégué du Conseil d'Etat aux grands projets ferroviaires, 021 316 73 79**